

# La collecte des cartons change

À partir du 2 décembre, les cartons déposés sur la voie publique ne sont plus autorisés.

**Que vous soyez commerçants, artisans, ou professionnels, vous êtes tous responsables de la gestion et du traitement de vos déchets.**

**Pour le carton, le verre, le bois, le plastique et le métal, il faut recycler !**

Pour rappel, la Métropole a l'obligation de la gestion et de la collecte des déchets des ménages uniquement.

## LA COLLECTE CHANGE

- 1 Petits producteurs de déchets cartons** → Possibilité d'utilisation des points d'apport volontaire
- 2 Gros producteurs de déchets cartons** → Choisir un prestataire agréé  
(soumis à la réglementation des 1100 litres par semaine sur les 5 flux)

Dans le cadre d'un appel à projet de la Métropole, l'entreprise Suez Rv Rebond Insertion propose aux professionnels du centre-ville une prestation de récupération et de valorisation de leurs cartons, matière hautement recyclable.

Offre de service sur abonnement et au tarif sur mesure.

Plus d'informations / Suez Rv Rebond Insertion : 06.37.45.14.57

Liste des autres prestataires agréés et privés : [www.ccimp.com](http://www.ccimp.com)

**#MARSEILLECHANGE**



## POURQUOI TRIER VOS CARTONS ?

### POUR VOTRE ENTREPRISE

Réduisez les coûts de fonctionnement pour la collecte et le traitement des déchets (montant de sa redevance spéciale).

Contribuez à la bonne image du commerce et du quartier.

Participez à l'économie circulaire en offrant une seconde vie à vos déchets.

### POUR VOTRE ENVIRONNEMENT

Réduisez significativement les rejets de CO2 (le carton est réutilisable une dizaine de fois, une tonne de carton permet d'épargner plus d'une tonne de bois).

### PAR SOLIDARITÉ

Participez à une initiative sociale et solidaire, la collecte sera assurée par des personnes en insertion ou en situation de handicap.

Pour toute demande (abonnement, collecte...),  
contactez Engagés au quotidien au 0800 94 94 08 (n° vert gratuit).



GUIDE  
DU TRI  
MAMP

0800 94 94 08  
NUMERO VERT GRATUIT